



**PREFECTURE  
REGION ILE DE  
FRANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
(NOMINATIFS)  
N°IDF-030-2024-10

PUBLIÉ LE 15 OCTOBRE 2024

# Sommaire

## **Agence Régionale de Santé / Agence régionale de santé d'Ile-de-France-Cellule officines de pharmacie**

IDF-2024-10-14-00001 - Arrêté n° DOS/EFF/OFF/2024/110 constatant la  
cessation définitive d'activité d'une officine de pharmacie **????** (2  
pages)

Page 3

Agence Régionale de Santé

IDF-2024-10-14-00001

Arrêté n° DOS/EFF/OFF/2024/110 constatant la  
cessation définitive d'activité d'une officine de  
pharmacie

## AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ D'ÎLE-DE-FRANCE

### ARRÊTÉ N° DOS/EFF/OFF/2024/110

**constatant la cessation définitive d'activité d'une officine de pharmacie**

#### LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ D'ÎLE-DE-FRANCE

- VU** le code de la santé publique et notamment ses articles L. 5125-21, L. 5125-22, R. 5125-30 et R. 5132-37 ;
- VU** le décret du 10 avril 2024 portant nomination de Monsieur Denis ROBIN, Directeur général de l'Agence régionale de santé d'Île-de-France, à compter du 29 avril 2024.
- VU** l'arrêté n° DS 034/2024 du 29 avril 2024, publié le 30 avril 2024, portant délégation de signature du Directeur général de l'Agence régionale de santé d'Île-de-France à Monsieur Arnaud CORVAISIER, Directeur de l'offre de soins et à plusieurs de ses collaborateurs ;
- VU** l'arrêté en date du 21 juin 1979 portant octroi de la licence n°93#000067 à l'officine de pharmacie sise Centre Commercial PARINOR-Le Haut de Galy à Aulnay-sous-Bois (93160) ;
- VU** la déclaration en date du 09 septembre 2024 par laquelle Madame Véronique BLANC et Monsieur Antoine CHELLY déclarent cesser définitivement l'exploitation de l'officine de pharmacie sise Centre Commercial PARINOR-Le Haut de Galy à Aulnay-sous-Bois (93160) dont ils sont titulaires et restituent la licence correspondante ;
- CONSIDÉRANT** que les titulaires déclarent cesser définitivement l'activité de l'officine de pharmacie à compter du 1<sup>er</sup> août 2024 ;

#### ARRÊTE

- ARTICLE 1<sup>er</sup> :** La cessation définitive d'activité à compter du 1<sup>er</sup> août 2024 de l'officine de pharmacie exploitée par Madame Véronique BLANC et Monsieur Antoine CHELLY sise Centre Commercial PARINOR- Le Haut de Galy à Aulnay-sous-Bois (93160) est constatée.
- La licence n°93#000067 est caduque à compter de cette date.
- ARTICLE 2<sup>e</sup> :** Un recours contentieux contre le présent arrêté peut être formé auprès du tribunal administratif compétent. Le délai de recours est de deux mois à compter de la notification de l'arrêté pour les intéressés ou de sa publication pour les tiers.

**ARTICLE 3° :** Le Directeur général de l'Agence régionale de santé d'Île-de-France est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Ile-de-France.

Fait à Saint-Denis, le 14 octobre 2024

Pour le Directeur général  
de l'Agence régionale de santé  
d'Île-de-France

Par délégation,  
Le Directeur du Pôle Efficience

***SIGNÉ***

Fabien PÉRUS